

Les acteurs du secours à personnes

Service d'Aide Médicale Urgente

comportant un centre de réception et de régulation des appels (Centre 15), le SAMU est chargé d'assurer une écoute médicale permanente et de déterminer et déclencher, dans les délais les plus rapides, la réponse la mieux adaptée à la nature des appels. En Isère, le SAMU est rattaché au CHU de Grenoble.

Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation

ils sont composés de personnels spécifiquement formés à ces missions (médecin spécialiste, infirmier, conducteur ambulancier) et disposent d'ambulances de réanimation et d'un hélicoptère. Les quatre SMUR de l'Isère (Grenoble, Bourgoin-Jallieu, Voiron et Vienne) assurent, avec la participation du SMUR de Romans, un maillage du département, coordonné par le SAMU de l'Isère.

Sapeurs Pompiers de l'Isère

les secours d'urgence sont délivrés par des personnels formés (secouriste, infirmier et médecin sapeurs pompiers), qui prennent en charge les victimes d'accident, sinistre ou catastrophe et assurent ensuite leur évacuation ; le service départemental d'incendie et de secours s'appuie pour ce faire sur tous les centres de secours de l'Isère.

Ambulanciers privés

sur prescription du médecin de proximité (médecin traitant ou de garde) ou du médecin régulateur du SAMU-Centre 15, ils assurent la prise en charge et le transport du patient à l'aide d'équipements agréés. Ils dispensent éventuellement les premiers soins et les gestes adaptés à l'état de santé du patient.

Que dire au téléphone ?

► Qui suis-je ?

Nom prénom âge

► Où suis-je ?

Adresse exacte (n°, rue, commune)
téléphone

► Pourquoi j'appelle ?

Motif précis :
description de la situation, de
l'environnement

Attendre les instructions avant de raccrocher

Le secours à personne en Isère

Le secours à personne est délivré par les Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation, les Sapeurs Pompiers, les Ambulanciers Privés et les Médecins Libéraux participant à la permanence des soins.

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU-Centre 15 est chargé :

- *d'apprécier la gravité de la situation,*
- *de déclencher la réponse la mieux adaptée, selon qu'il s'agit d'une détresse vitale, d'un accident sur voie publique ou d'une autre urgence.*



Vous êtes en présence de :

Détresse vitale

En cas de détresse vitale, les secours sont engagés immédiatement par le service appelé.

Il s'agira suivant les cas de :

- ambulance de réanimation du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR);
- moyens des sapeurs-pompiers.

L'appel est systématiquement transmis au médecin régulateur du SAMU - Centre 15 qui apprécie la situation et déclenche éventuellement l'intervention de moyens complémentaires.

Appeler le :

15 ou **18**
(SAMU) (Sapeurs Pompiers)

Accidents sur la voie publique

Lorsque la personne est victime d'un accident sur la voie publique, et / ou qu'elle doit être soustraite à un danger (cas des accidents de la route notamment), les moyens des sapeurs pompiers sont systématiquement dépêchés sur place.

Le médecin régulateur du SAMU – Centre 15 est toujours tenu informé et les bilans secouristes réalisés par les sapeurs-pompiers lui sont adressés.

Le médecin régulateur du SAMU – Centre 15 décide alors de l'orientation la plus adaptée à la situation, et peut décider d'engager des moyens complémentaires (SMUR, ambulances privées).

Appeler le :

18
(Sapeurs Pompiers)

Autres urgences

Le médecin régulateur du SAMU - Centre 15, selon la situation, peut décider :

- l'envoi d'une équipe du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) ou le cas échéant des moyens des sapeurs pompiers ;
- l'envoi d'une ambulance privée pour un transport sanitaire urgent vers le lieu de soin le plus adapté, ou en cas d'indisponibilité de celle-ci les moyens des sapeurs pompiers ;
- le recours au médecin de garde (consultation au cabinet ou visite au domicile) ;
- l'orientation vers le médecin traitant ;
- la délivrance d'un conseil médical par téléphone.

Appeler le :

15
(SAMU)

Le 112 est le numéro unique d'appel d'urgence sur l'ensemble du territoire européen